

Touraine Cher Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 01/2015

Réunion du 12 février 2015

Le 12 février 2015, à 15h00, se sont réunis au siège du Conseil général d'Indre-et-Loire salle Paul Louis Courier, sis à Tours, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique, sous la présidence de monsieur Jean-Michel GUÉRINEAU, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
	CHAIGNEAU Martine	Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	GUÉRINEAU Jean-Michel	Délégué du Conseil général du Cher
	NOVELLI Hervé	Délégué de la Région Centre
<u>Date de convocation :</u>	RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
3 février 2015	SALMON Martine	Déléguée de la Région Centre
	BALLERAT Xavier	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
	BORDIER Claude	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
	BRUNET Thierry	Délégué de la CDC Sainte Maure de Touraine
	DELHOUME Alain	Délégué de la CDC Val d'Indre
	FOUCHÉ Denis	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
<u>Secrétaire de séance :</u>	GAMBS Charles	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Jean-Pierre LARDY	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	LARDY Jean-Pierre	Délégué de la CDC du Dunois
	MATHÉ Jean-Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
	MICHAUD Patrick	Délégué de la CDC Val d'Indre
	PETIT Jean-Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	SENECHAL Isabelle	Déléguée de la CDC Castelrenaudais
<u>Nombre de membres en exercice :</u>	<u>Étaient excusés</u>	<u>Et suppléé par</u>
32	BOURSEGUIN Yann	SALMON Martine
	GASCHET Jean-Pierre	SENECHAL Isabelle
	MOREAU Serge	BRUNET Thierry
	TOUZELET Jean-Claude	PETIT Jean-Marc
	GASSOT Jean-Christophe	DELHOUME Alain
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	
	AGEORGES Joël	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	BELNOUE Martine	Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	LANDRÉ Jean-Claude	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	LOUAULT Pierre	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
	JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
	MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
	ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher
	BODIN Jean-Michel	Délégué de la Région Centre
	SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
	CHABRILLAT Guy	Délégué de la CDC en Terres Vives
	DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
	LEROY Éric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	PONROY Axel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
	SALAK Jean-Louis	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre

Pouvoirs

Touraine Cher Numérique – 1 Place Marcel Plaisant- CS N°30322– 18023 Bourges Cedex

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

BELNOUE Martine à
BODIN Jean-Michel
DRUNAT Christophe
FOURRÉ Daniel
JACQUET Roger
LEROY Éric
SINSOULIER-BIGOT Agnès

CHAIGNEAU Martine
RIVET Michelle
GUÉRINEAU Jean-Michel
GAMBS Charles
GUÉRINEAU Jean-Michel
LARDY Jean-Pierre
RIVET Michelle

Point n°1

Approbation du procès verbal du comité syndical du 17 décembre 2014

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le procès verbal du comité syndical du 17 décembre 2014, joint à la présente délibération.

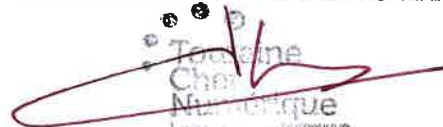
VOTE :

Pour : 31 voix (10 délégués des Conseils généraux du Cher, de l'Indre-et-Loire et de la Région Centre représentant 17 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

Jean-Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE TOURAINE CHER NUMÉRIQUE



Touraine
Cher
Numérique
L'association pour le développement numérique
51017 - 03 75 33 00 17

Touraine Cher Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 02/2015

Réunion du 12 février 2015

Le 12 février 2015, à 15h00, se sont réunis au siège du Conseil général d'Indre-et-Loire salle Paul Louis Courier, sis à Tours, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique, sous la présidence de monsieur Jean-Michel GUÉRINEAU, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
	CHAIGNEAU Martine	Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	GUÉRINEAU Jean-Michel	Délégué du Conseil général du Cher
	NOVELLI Hervé	Délégué de la Région Centre
<u>Date de convocation :</u>	RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
3 février 2015	SALMON Martine	Déléguée de la Région Centre
	BALLERAT Xavier	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
	BORDIER Claude	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
	BRUNET Thierry	Délégué de la CDC Sainte Maure de Touraine
	FOUCHÉ Denis	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
	GAMBS Charles	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
<u>Secrétaire de séance :</u>	GASSOT Jean-Christophe	Délégué de la CDC Val d'Indre
Jean-Pierre LARDY	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
	LARDY Jean-Pierre	Délégué de la CDC du Dunois
	MATHÉ Jean-Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
	MICHAUD Patrick	Délégué de la CDC Val d'Indre
	PETIT Jean-Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	SENECHAL Isabelle	Déléguée de la CDC Castelrenaudais
<u>Nombre de membres en exercice :</u>	<u>Étaient excusés</u>	<u>Et suppléé par</u>
32	BOURSEGUIN Yann	SALMON Martine
	GASCHET Jean-Pierre	SENECHAL Isabelle
	MOREAU Serge	BRUNET Thierry
	TOUZELET Jean-Claude	PETIT Jean-Marc
	<u>Étaient absents ou excusés</u>	
	AGEORGES Joël	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	BELNOUE Martine	Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	LANDRÉ Jean-Claude	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	LOUAULT Pierre	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
	JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
	MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
	ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher
	BODIN Jean-Michel	Délégué de la Région Centre
	SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
	CHABRILLAT Guy	Délégué de la CDC en Terres Vives
	DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
	LEROY Éric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	PONROY Axel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
	SALAK Jean-Louis	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
	<u>Pouvoirs</u>	
	BELNOUE Martine à	CHAIGNEAU Martine

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

BODIN Jean-Michel
DRUNAT Christophe
FOURRÉ Daniel
JACQUET Roger
LEROY Éric
SINSOULIER-BIGOT Agnès

RIVET Michelle
GUÉRINEAU Jean-Michel
GAMBS Charles
GUÉRINEAU Jean-Michel
LARDY Jean-Pierre
RIVET Michelle

Point n°2

Budget primitif 2015

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 11 de la loi d'orientation n°92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la délibération du 17 décembre 2014 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire ;

Vu les statuts du syndicat fixant les contributions de fonctionnement ;

Vu le projet du budget primitif 2015 ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le montant des recettes et des dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans le budget primitif 2015 de Touraine Cher Numérique tel qu'il est annexé à la présente délibération soit en section de fonctionnement **844 026 euros** et en section d'investissement **13 832 116 euros** ;

- **d'autoriser** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

VOTE :

Pour : 29,30 voix (9 délégués des Conseils généraux du Cher, de l'Indre-et-Loire et de la Région Centre représentant 15,30 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 1,70 voix (1 délégué de la Région Centre représentant 1,70 voix)

Jean-Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE TOURAINE CHER NUMÉRIQUE



Touraine Cher Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 03/2015

Réunion du 12 février 2015

Le 12 février 2015, à 15h00, se sont réunis au siège du Conseil général d'Indre-et-Loire salle Paul Louis Courier, sis à Tours, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique, sous la présidence de monsieur Jean-Michel GUÉRINEAU, Président.

	<p><u>Étaient Présents :</u></p> <p>CHAIGNEAU Martine GUÉRINEAU Jean-Michel NOVELLI Hervé RIVET Michelle SALMON Martine BALLERAT Xavier BORDIER Claude BRUNET Thierry FOUCHÉ Denis GAMBS Charles GASSOT Jean-Christophe GONTHIER Gilles LARDY Jean-Pierre MATHÉ Jean-Roger MICHAUD Patrick PETIT Jean-Marc SENECHAL Isabelle</p> <p><u>Étaient excusés</u></p> <p>BOURSEGUIN Yann GASCHET Jean-Pierre MOREAU Serge TOUZELET Jean-Claude</p> <p><u>Étaient absents ou excusés</u></p> <p>AGEORGES Joël BELNOUE Martine LANDRÉ Jean-Claude LOUAULT Pierre FOURRÉ Daniel JACQUET Roger MÉCHIN Serge ROBIN Hubert BODIN Jean-Michel SINSOULIER-BIGOT Agnès CHABRILLAT Guy DRUNAT Christophe LEROY Éric PONROY Axel SALAK Jean-Louis</p> <p><u>Pouvoirs</u></p>	<p>Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire Délégué du Conseil général du Cher Délégué de la Région Centre Déléguée de la Région Centre Déléguée de la Région Centre Délégué de la CDC Pays de Nérondes Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire Délégué de la CDC Sainte Maure de Touraine Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire Délégué de la CDC Saultre et Sologne Délégué de la CDC Val d'Indre Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais Délégué de la CDC du Dunois Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher Délégué de la CDC Val d'Indre Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry Déléguée de la CDC Castelrenaudais</p> <p><u>Et suppléé par</u></p> <p>SALMON Martine SENECHAL Isabelle BRUNET Thierry PETIT Jean-Marc</p> <p>Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire Délégué du Conseil général du Cher Délégué du Conseil général du Cher Délégué du Conseil général du Cher Délégué du Conseil général du Cher Délégué de la Région Centre Déléguée de la Région Centre Délégué de la CDC en Terres Vives Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon Délégué de la CDC Terres d'Yèvre</p>
<p><u>Date de convocation :</u></p> <p>3 février 2015</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u></p> <p>Jean-Pierre LARDY</p> <p><u>Nombre de membres en exercice :</u></p> <p>32</p>		

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

5 1 0

BELNOUE Martine à
BODIN Jean-Michel
DRUNAT Christophe
FOURRÉ Daniel
JACQUET Roger
LEROY Éric
SINSOULIER-BIGOT Agnès

CHAIGNEAU Martine
RIVET Michelle
GUÉRINEAU Jean-Michel
GAMBS Charles
GUÉRINEAU Jean-Michel
LARDY Jean-Pierre
RIVET Michelle

Point n°3

Adhésion des communautés de communes du Val d'Amboise, de l'Est Tourangeau, de Gâtines et Choisilles et de Touraine Nord Ouest

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 18 septembre 2014 de la communauté de communes du Val d'Amboise prenant la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2014 validant l'extension des compétences de la communauté de communes du Val d'Amboise ;

Vu la délibération du 22 janvier 2015 de la communauté de communes du Val d'Amboise autorisant son adhésion à Touraine Cher Numérique ;

Vu la délibération du 18 décembre 2014 de la communauté de communes de l'Est Tourangeau prenant la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques ;

Vu l'arrêté préfectoral validant l'extension des compétences de la communauté de communes de l'Est Tourangeau;

Vu la délibération du 12 février 2015 de la communauté de communes de l'Est Tourangeau autorisant son adhésion à Touraine Cher Numérique ;

Vu la délibération du 20 août 2014 de la communauté de communes de Gâtines et Choisilles prenant la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2014 validant l'extension des compétences de la communauté de communes de Gâtines et Choisilles;

Vu la délibération du 19 janvier 2015 de la communauté de communes de Gâtines et Choisilles autorisant son adhésion à Touraine Cher Numérique ;

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

Vu la délibération du 28 novembre 2013 de la communauté de communes de Touraine Nord Ouest prenant la compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2014 validant l'extension des compétences de la communauté de communes de Touraine Nord Ouest;

Vu la délibération du 16 décembre 2014 de la communauté de communes de Touraine Nord Ouest autorisant son adhésion à Touraine Cher Numérique ;

Vu les statuts de Touraine Cher Numérique et notamment son article 1 ;

Vu le rapport du Président ;

Considérant les missions de Touraine Cher Numérique ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** l'adhésion des communautés de communes du Val d'Amboise, de l'Est Tourangeau, de Gâtines et Choisilles et de Touraine Nord Ouest à Touraine Cher Numérique,
- **d'approuver** la modification statutaire qui en découle,
- **d'approuver** les nouveaux statuts de Touraine Cher Numérique, tels qu'annexés à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 31 voix (10 délégués des Conseils généraux du Cher, de l'Indre-et-Loire et de la Région Centre représentant 17 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

Jean-Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE TOURAINE CHER NUMÉRIQUE



Touraine
Cher
Numérique
SIRET : JUU 041 481 00017

Touraine Cher Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 04/2015

Réunion du 12 février 2015

Le 12 février 2015, à 15h00, se sont réunis au siège du Conseil général d'Indre-et-Loire salle Paul Louis Courier, sis à Tours, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique, sous la présidence de monsieur Jean-Michel GUÉRINEAU, Président.

Étaient Présents :

CHAIGNEAU Martine	Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
GUÉRINEAU Jean-Michel	Délégué du Conseil général du Cher
NOVELLI Hervé	Délégué de la Région Centre
RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
SALMON Martine	Déléguée de la Région Centre
BALLERAT Xavier	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
BORDIER Claude	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
BRUNET Thierry	Délégué de la CDC Sainte Maure de Touraine
FOUCHÉ Denis	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
GAMBS Charles	Délégué de la CDC Saultre et Sologne
GASSOT Jean-Christophe	Délégué de la CDC Val d'Indre
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
LARDY Jean-Pierre	Délégué de la CDC du Dunois
MATHÉ Jean-Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
MICHAUD Patrick	Délégué de la CDC Val d'Indre
PETIT Jean-Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
SENECHAL Isabelle	Déléguée de la CDC Castelrenaudais

Date de convocation :

3 février 2015

Secrétaire de séance :

Jean-Pierre LARDY

Nombre de membres en exercice :

32

Étaient excusés

BOURSEGUIN Yann
GASCHET Jean-Pierre
MOREAU Serge
TOUZELET Jean-Claude

Étaient absents ou excusés

AGEORGES Joël
BELNOUE Martine
LANDRÉ Jean-Claude
LOUAULT Pierre
FOURRÉ Daniel
JACQUET Roger
MÉCHIN Serge
ROBIN Hubert
BODIN Jean-Michel
SINSOULIER-BIGOT Agnès
CHABRILLAT Guy
DRUNAT Christophe
LEROY Éric
PONROY Axel
SALAK Jean-Louis

Et suppléé par

SALMON Martine
SENECHAL Isabelle
BRUNET Thierry
PETIT Jean-Marc

Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
Délégué du Conseil général du Cher
Délégué du Conseil général du Cher
Délégué du Conseil général du Cher
Délégué du Conseil général du Cher
Délégué de la Région Centre
Déléguée de la Région Centre
Délégué de la CDC en Terres Vives
Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
Délégué de la CDC Terres d'Yèvre

Pouvoirs

BELNOUE Martine à

CHAIGNEAU Martine

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

520

BODIN Jean-Michel
DRUNAT Christophe
FOURRÉ Daniel
JACQUET Roger
LEROY Éric
SINSOULIER-BIGOT Agnès

RIVET Michelle
GUÉRINEAU Jean-Michel
GAMBS Charles
GUÉRINEAU Jean-Michel
LARDY Jean-Pierre
RIVET Michelle

Point n°4

Convention de financement avec le Conseil général d'Indre-et-Loire

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) d'Indre-et-Loire approuvé par Conseil général d'Indre-et-Loire, dans sa version 2, le 15 mars 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014-1-0724 du 21 juillet 2014 modifiant la structure du syndicat, en créant un syndicat mixte ouvert désormais interdépartemental qui a pour objet l'aménagement numérique du territoire du Cher et d'Indre-et-Loire avec la mise en œuvre des Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement Numérique (SDTAN) ;

Vu la délibération n°22 du Conseil général d'Indre-et-Loire en date du 12 décembre 2014 ayant validé ce projet de convention ;

Considérant que la réalisation des infrastructures numériques nécessite une participation de l'ensemble des acteurs publics, il convient d'établir une convention de financement avec le Conseil général d'Indre-et-Loire ;

Considérant les missions de Touraine Cher Numérique ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention annexée à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à signer cette convention et tout document associé.

VOTE :

Pour : 29,30 voix (9 délégués des Conseils généraux du Cher, de l'Indre-et-Loire et de la Région Centre représentant 15,30 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 1,70 voix (1 délégué de la Région Centre représentant 1,70 voix)

Jean-Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE TOURAINE CHER NUMÉRIQUE

Touraine Cher Numérique – 1 Place Marcel Plaisant- CS N°30322-18022 Bourges Cedex

Le Cher
Touraine Cher Numérique
SIRET 209 341 481 00017

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

5 5 0

Touraine Cher Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 05/2015

Réunion du 12 février 2015

Le 12 février 2015, à 15h00, se sont réunis au siège du Conseil général d'Indre-et-Loire salle Paul Louis Courier, sis à Tours, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique, sous la présidence de monsieur Jean-Michel GUÉRINEAU, Président.

Étaient Présents :

CHAIGNEAU Martine	Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
GUÉRINEAU Jean-Michel	Délégué du Conseil général du Cher
RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
SALMON Martine	Déléguée de la Région Centre
BALLERAT Xavier	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
BORDIER Claude	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
BRUNET Thierry	Délégué de la CDC Sainte Maure de Touraine
FOUCHÉ Denis	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
GAMBS Charles	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
GASSOT Jean-Christophe	Délégué de la CDC Val d'Indre
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
LARDY Jean-Pierre	Délégué de la CDC du Dunois
MATHÉ Jean-Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
MICHAUD Patrick	Délégué de la CDC Val d'Indre
PETIT Jean-Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
SENECHAL Isabelle	Déléguée de la CDC Castelrenaudais

Date de convocation :

3 février 2015

Secrétaire de séance :

Jean-Pierre LARDY

Nombre de membres en exercice :

32

Étaient excusés

BOURSEGUIN Yann
GASCHET Jean-Pierre
MOREAU Serge
TOUZELET Jean-Claude

Et suppléé par

SALMON Martine
SENECHAL Isabelle
BRUNET Thierry
PETIT Jean-Marc

Étaient absents ou excusés

AGEORGES Joël	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
BELNOUE Martine	Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
LANDRÉ Jean-Claude	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
LOUAULT Pierre	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher
BODIN Jean-Michel	Délégué de la Région Centre
NOVELLI Hervé	Délégué de la Région Centre
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
CHABRILLAT Guy	Délégué de la CDC en Terres Vives
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
LEROY Éric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
PONROY Axel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
SALAK Jean-Louis	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre

Pouvoirs

BELNOUE Martine à	CHAIGNEAU Martine
BODIN Jean-Michel	RIVET Michelle

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

DRUNAT Christophe
FOURRÉ Daniel
JACQUET Roger
LEROY Éric
SINSOULIER-BIGOT Agnès

GUÉRINEAU Jean-Michel
GAMBS Charles
GUÉRINEAU Jean-Michel
LARDY Jean-Pierre
RIVET Michelle

Point n°5

Validation des futurs déploiements FTTH dans le Cher et modalités de planification des futurs déploiements FTTH dans l'Indre-et-Loire.

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher approuvé par le Conseil général du Cher le 26 juin 2012 ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) d'Indre-et-Loire approuvé par le Conseil général d'Indre-et-Loire en novembre 2011 et révisé le 15 mars 2013 ;

Considérant que l'année 2014 a permis d'engager le déploiement d'une phase pilote du très haut débit sur deux communautés de communes du Cher : le Pays de Nérondes et les Terres d'Yèvre ;

Considérant qu'après les échanges réalisés avec les communautés de communes du Cher suite au comité syndical du 17 décembre le programme d'actions 2015 dans le Cher est stabilisé ;

Considérant que les échanges avec les communautés de communes d'Indre-et-Loire, nouvellement adhérentes, doivent se poursuivre;

Vu le rapport du Président avec les propositions pour le département du Cher et les éléments d'information pour le département d'Indre-et-Loire ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **de valider** le programme d'action 2015 sur le département du Cher en matière de très haut débit de la façon suivante :
 - Réalisation des phases de concertation sur les 8 communautés de communes adhérentes hors phase pilote.
 - Engagement prioritaire des travaux FTTH sur les communautés de communes du Dunois et de Fercher, Pays Florentais.

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

- Engagement complémentaire de manière ciblée d'une première tranche de travaux sur la communauté de commune des Terroirs d'Angillon, afin de répondre à la problématique spécifique du développement économique sur la zone de Rians ;
- **de prendre acte** de la présentation relative au programme d'actions 2015 sur le département d'Indre-et-Loire.

VOTE :

Pour : 29,30 voix (9 délégués des Conseils généraux du Cher, de l'Indre-et-Loire et de la Région Centre représentant 15,30 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

Jean-Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE TOURAINE CHER NUMÉRIQUE



Touraine Cher Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 06/2015

Réunion du 12 février 2015

Le 12 février 2015, à 15h00, se sont réunis au siège du Conseil général d'Indre-et-Loire salle Paul Louis Courier, sis à Tours, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique, sous la présidence de monsieur Jean-Michel GUÉRINEAU, Président.

	<u>Étaient Présents :</u>	
	CHAIGNEAU Martine	Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	GUÉRINEAU Jean-Michel	Délégué du Conseil général du Cher
	RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
<u>Date de convocation :</u>	SALMON Martine	Déléguée de la Région Centre
3 février 2015	BALLERAT Xavier	Délégué de la CDC Pays de Néronde
	BORDIER Claude	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
	BRUNET Thierry	Délégué de la CDC Sainte Maure de Touraine
	FOUCHÉ Denis	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
	GAMBS Charles	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
	GASSOT Jean-Christophe	Délégué de la CDC Val d'Indre
	GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
<u>Secrétaire de séance :</u>	LARDY Jean-Pierre	Délégué de la CDC du Dunois
Jean-Pierre LARDY	MATHÉ Jean-Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
	MICHAUD Patrick	Délégué de la CDC Val d'Indre
	PETIT Jean-Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	SENECHAL Isabelle	Déléguée de la CDC Castelrenaudais
	<u>Étaient excusés</u>	<u>Et suppléé par</u>
	BOURSEGUIN Yann	SALMON Martine
	GASCHET Jean-Pierre	SENECHAL Isabelle
	MOREAU Serge	BRUNET Thierry
<u>Nombre de membres en exercice :</u>	TOUZELET Jean-Claude	PETIT Jean-Marc
32	<u>Étaient absents ou excusés</u>	
	AGEORGES Joël	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	BELNOUE Martine	Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	LANDRÉ Jean-Claude	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	LOUAULT Pierre	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
	FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
	JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
	MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
	ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher
	BODIN Jean-Michel	Délégué de la Région Centre
	NOVELLI Hervé	Délégué de la Région Centre
	SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
	CHABRILLAT Guy	Délégué de la CDC en Terres Vives
	DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
	LEROY Éric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
	PONROY Axel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
	SALAK Jean-Louis	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
	<u>Pouvoirs</u>	
	BELNOUE Martine à	CHAIGNEAU Martine

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

BODIN Jean-Michel
DRUNAT Christophe
FOURRÉ Daniel
JACQUET Roger
LEROY Éric
SINSOULIER-BIGOT Agnès

RIVET Michelle
GUÉRINEAU Jean-Michel
GAMBS Charles
GUÉRINEAU Jean-Michel
LARDY Jean-Pierre
RIVET Michelle

Point n°6

Convention avec ERDF et le SIEIL37 pour le déploiement de fibres optiques sur les réseaux électriques

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant les missions de Touraine Cher Numérique ;

Considérant les besoins de Touraine Cher Numérique pour la réalisation des études et des travaux relatifs aux réseaux très haut débit ;

Considérant l'intérêt économique pour Touraine Cher Numérique d'utiliser des réseaux existants et notamment les réseaux électriques;

Considérant qu'il convient de mettre en place une convention définissant les modalités d'utilisation des infrastructures du réseau électrique, entre les acteurs suivants :

- Le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL37), autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité dans le département d'Indre-et-Loire ;
- ERDF, gestionnaire du réseau public de distribution électrique ;
- Touraine Cher Numérique, en tant que maître d'ouvrage compétent en matière d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques d'une part et opérateur du réseau fibres optiques d'autre part (dans l'attente du choix d'un exploitant).

Considérant que cette convention permettra ainsi au cas par cas, et en fonction des études terrains détaillées, d'utiliser le réseau électrique aérien basse tension et moyenne tension (HTA) pour déployer les câbles de fibre optique ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention relative à l'usage des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques en fibres optiques sur supports de lignes aériennes, entre

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

Touraine Cher Numérique, Electricité Réseau Distribution France (ERDF) et le SIEIL37, annexée à la présente délibération ;

- **d'autoriser** le Président à signer la convention ainsi que tout document associé.

VOTE :

Pour : 29,30 voix (9 délégués des Conseils généraux du Cher, de l'Indre-et-Loire et de la Région Centre représentant 15,30 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

Jean-Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE TOURAINE CHER NUMÉRIQUE



Touraine
Cher Numérique
Lecteur public du numérique
SIRET : 200 041 481 00017

Touraine Cher Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 07/2015

Réunion du 12 février 2015

Le 12 février 2015, à 15h00, se sont réunis au siège du Conseil général d'Indre-et-Loire salle Paul Louis Courier, sis à Tours, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Touraine Cher Numérique, sous la présidence de monsieur Jean-Michel GUÉRINEAU, Président.

Étaient Présents :

CHAIGNEAU Martine	Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
GUÉRINEAU Jean-Michel	Délégué du Conseil général du Cher
RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
SALMON Martine	Déléguée de la Région Centre
BALLERAT Xavier	Délégué de la CDC Pays de Néronde
BORDIER Claude	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
BRUNET Thierry	Délégué de la CDC Sainte Maure de Touraine
FOUCHÉ Denis	Délégué de la CDC Chinon Vienne et Loire
GAMBS Charles	Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
GASSOT Jean-Christophe	Délégué de la CDC Val d'Indre

Date de convocation :

3 février 2015

Secrétaire de séance :

Jean-Pierre LARDY

GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
LARDY Jean-Pierre	Délégué de la CDC du Dunois
MATHÉ Jean-Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
MICHAUD Patrick	Délégué de la CDC Val d'Indre
PETIT Jean-Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
SENECHAL Isabelle	Déléguée de la CDC Castelrenaudais

Nombre de membres en exercice :

32

Étaient excusés

BOURSEGUIN Yann
GASCHET Jean-Pierre
MOREAU Serge

Et suppléé par

SALMON Martine
SENECHAL Isabelle
BRUNET Thierry
PETIT Jean-Marc

Étaient absents ou excusés

AGEORGES Joël	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
BELNOUE Martine	Déléguée du Conseil général de l'Indre-et-Loire
LANDRÉ Jean-Claude	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
LOUAULT Pierre	Délégué du Conseil général de l'Indre-et-Loire
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher
BODIN Jean-Michel	Délégué de la Région Centre
NOVELLI Hervé	Délégué de la Région Centre
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
CHABRILLAT Guy	Délégué de la CDC en Terres Vives
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
LEROY Éric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
PONROY Axel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
SALAK Jean-Louis	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre

Pouvoirs

BELNOUE Martine à	CHAIGNEAU Martine
-------------------	-------------------

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

BODIN Jean-Michel
DRUNAT Christophe
FOURRÉ Daniel
JACQUET Roger
LEROY Éric
SINSOULIER-BIGOT Agnès

RIVET Michelle
GUÉRINEAU Jean-Michel
GAMBS Charles
GUÉRINEAU Jean-Michel
LARDY Jean-Pierre
RIVET Michelle

Point n°7

Avenant à la convention de financement entre la Région Centre-Val de Loire et Touraine Cher Numérique

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher approuvé par le Conseil général du Cher le 26 juin 2012 ;

Vu la convention signée le 14 mars 2014, entre la Région et le Syndicat Mixte qui définit les modalités de financement du déploiement d'infrastructures numériques ;

Considérant que la Région a proposé au Conseil général du Cher, qui l'a accepté, d'augmenter la contribution du département dans le cadre de la convention Région/Département afin de faciliter la finalisation des plans de financements du très haut débit ;

Considérant la nécessité de formaliser les nouvelles relations financières entre la Région Centre-Val de Loire et Touraine Cher Numérique en intégrant la revalorisation du taux d'intervention de la Région, il convient d'établir un avenant à la convention de financement ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de l'avenant à la convention, annexé à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à le signer.

Envoyé en préfecture le 16/02/2015

Reçu en préfecture le 16/02/2015

Affiché le

2015

VOTE :

Pour : 29,30 voix (9 délégués des Conseils généraux du Cher, de l'Indre-et-Loire et de la Région Centre représentant 15,30 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

Jean-Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE TOURAINE CHER NUMÉRIQUE



